

Appel à projets départemental

Favoriser l'émergence des énergies
renouvelables sur les territoires
girondins à l'horizon 2020



Séminaire SCoT et énergie

4 novembre 2014

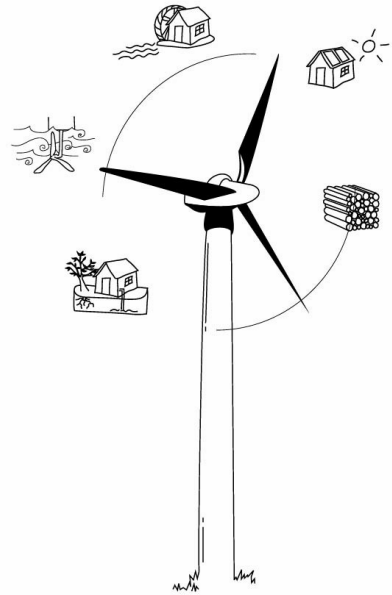


***" Une bonne idée ne fait pas
forcément un bon projet "***

Appel à projets " territoires et énergies à l'horizon 2020 "

Retour d'expérience

- Projet de la Communauté de communes
de l'Estuaire

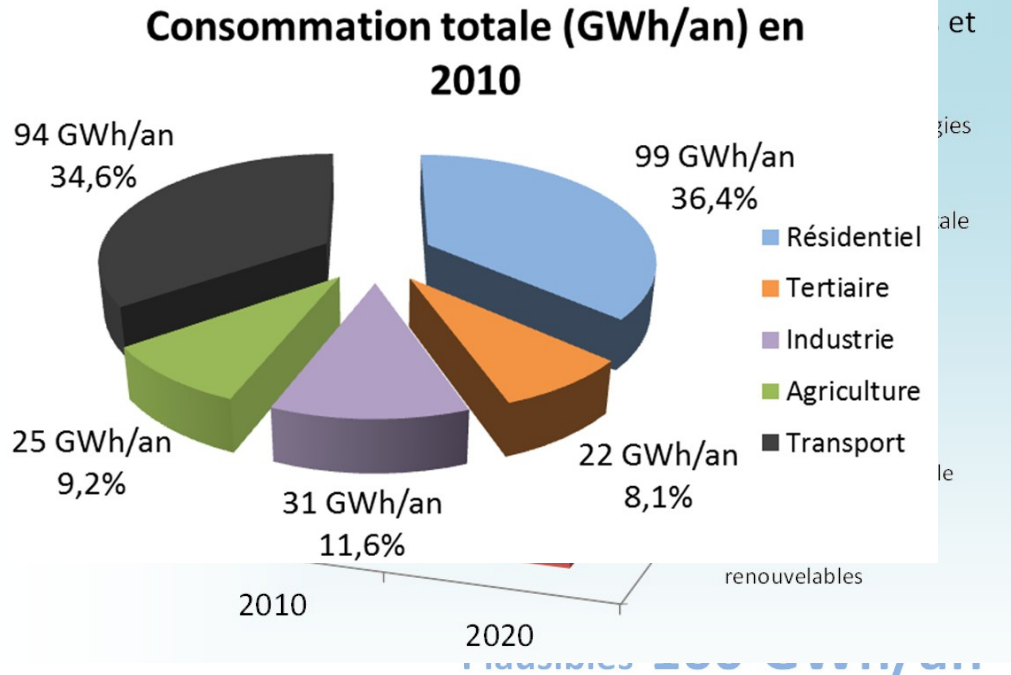




Une stratégie de développement



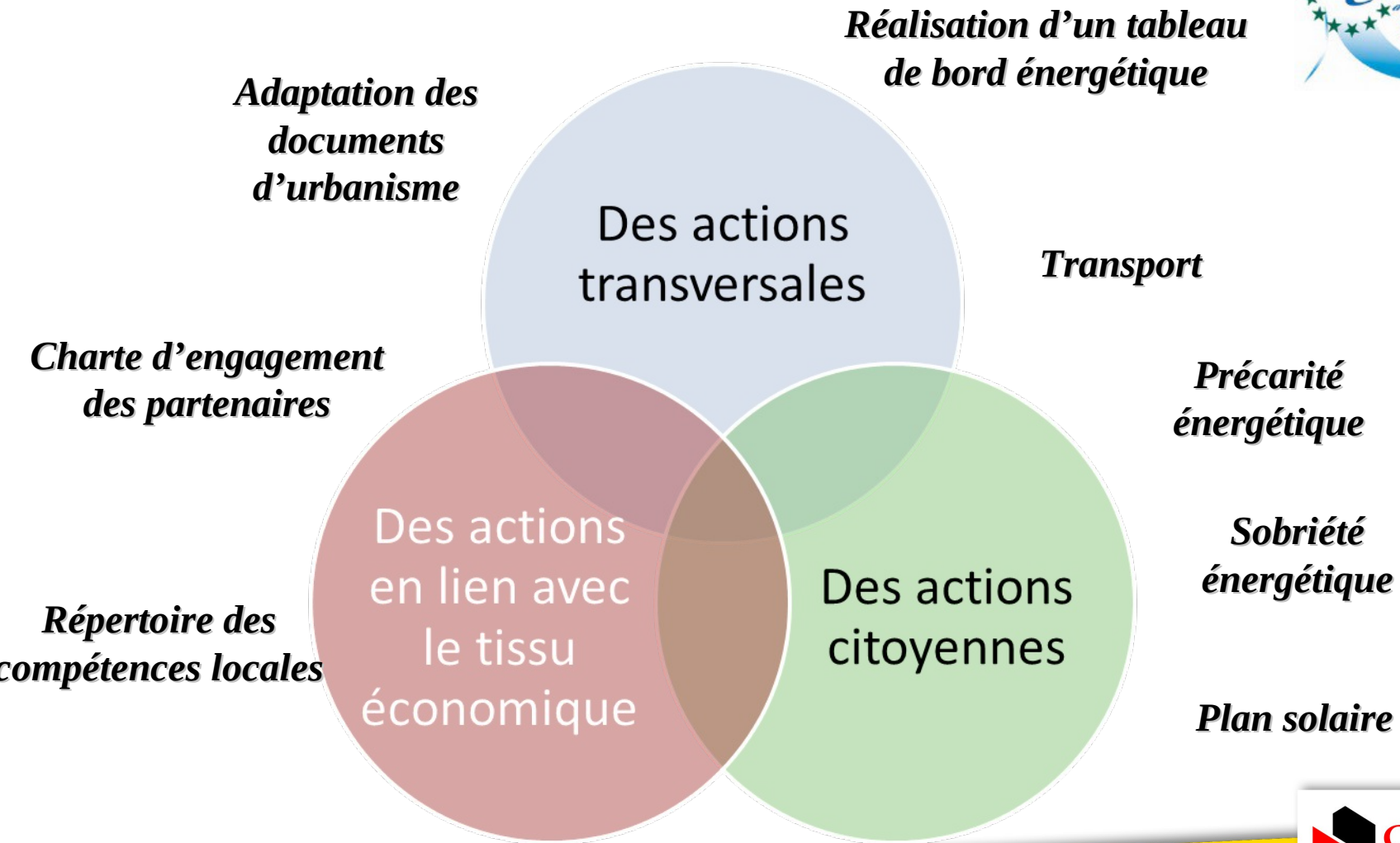
Un profil énergétique de territoire



- ✓ Bilan des consommations et des productions
- ✓ Ressources et gisements mobilisables
- ✓ Projection des consommations par secteur d'activité
- ✓ Scénario à l'horizon 2020

Identifier les priorités, définir une stratégie et bâtir un plan d'actions

Le plan d'actions de la CdC de l'Estuaire



Le plan d'actions de la CdC de l'Estuaire



Adaptation des documents d'urbanisme

ADAPTATION DES DOCUMENTS D'URBANISME	FT03- DOCUMENTS D'URBANISME																				
 <p>Toutes les énergies renouvelables</p>	<p>Contenu</p> <table border="0"> <tr><td>Contexte/Objectifs</td><td>1</td></tr> <tr><td>Description de l'action</td><td>1</td></tr> <tr><td>Public cible</td><td>1</td></tr> <tr><td>Difficultés / enjeux</td><td>2</td></tr> <tr><td>Phasage / calendrier</td><td>2</td></tr> <tr><td>Partenaires / moyens</td><td>3</td></tr> <tr><td>Interaction entre les territoires</td><td>3</td></tr> <tr><td>Liens avec les fiches actions</td><td>3</td></tr> <tr><td>Indicateurs de suivi</td><td>3</td></tr> <tr><td>Annexes</td><td>3</td></tr> </table>	Contexte/Objectifs	1	Description de l'action	1	Public cible	1	Difficultés / enjeux	2	Phasage / calendrier	2	Partenaires / moyens	3	Interaction entre les territoires	3	Liens avec les fiches actions	3	Indicateurs de suivi	3	Annexes	3
Contexte/Objectifs	1																				
Description de l'action	1																				
Public cible	1																				
Difficultés / enjeux	2																				
Phasage / calendrier	2																				
Partenaires / moyens	3																				
Interaction entre les territoires	3																				
Liens avec les fiches actions	3																				
Indicateurs de suivi	3																				
Annexes	3																				
<p>Contexte / Objectifs</p> <p>La Grenelle a mis en évidence la nécessité d'aller plus loin dans la prise en compte du développement des énergies renouvelables dans les documents d'urbanisme.</p> <p>La question de la prise en compte des enjeux énergétiques et climatiques dans ces documents se pose aujourd'hui avec d'autant plus d'acuité que le contexte actuel voit d'un côté la montée en puissance des objectifs de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, et de l'autre côté le ressenti de plus en plus fort d'une crise énergétique (raréfaction des énergies fossiles, coût croissant). Aux enjeux environnementaux se sont ajoutés des enjeux sociaux et économiques différents d'un territoire à l'autre. Alors que certains sont confrontés au risque de voir se multiplier les situations de précarité énergétique (logements énergivores, etc.), d'autres pourraient trouver dans le développement des énergies renouvelables une opportunité de créer des emplois et de la richesse autour d'une ressource locale (filière bois, éco-construction...).</p> <p>Il s'agit d'un problème global, qui nécessite la mobilisation de chacun à toutes les échelles du territoire.</p> <p>Pour cela, les documents d'urbanisme et notamment le SCoT et les PLU sont des outils d'aménagement et de projet dont l'impact sur le territoire est incontestable. En effet, les enjeux en terme de développement (urbanisation, déplacements...) ont un impact important sur la consommation d'énergie, l'aménagement des espaces naturels... Aussi, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la maîtrise de la demande d'énergie, l'économie des ressources fossiles doivent être prises en compte dans les SCoT et les PLU.</p> <p>L'article 14 de la loi portant engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010 (loi Grenelle 2) complète l'article L. 121-1 du code de l'urbanisme en ces termes: <i>"Les schémas de cohérence territoriale, les plans locaux d'urbanisme et les cartes communales déterminent les conditions permettant d'assurer, dans le respect des objectifs de développement durable : 3° la réduction des GES, la maîtrise de l'énergie et la production énergétique à partir de sources renouvelables..."</i></p>	<div style="border: 1px solid red; border-radius: 15px; padding: 10px; background-color: #f0f0f0;"> <p>Les objectifs de cette action sont d'engager une démarche globale auprès des élus et des techniciens des collectivités, afin d'intégrer les enjeux énergétiques dans les documents d'urbanisme (SCoT et PLU).</p> </div>																				
<p>Description de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> → Sensibiliser et former les élus et les techniciens communaux aux enjeux liés à la prise en compte des énergies renouvelables dans les documents d'urbanisme (rédiger un guide pour l'instruction des permis de construire). → Analyser en l'état les documents d'urbanisme (SCoT et PLU). → Engager une réflexion avec les communes concernées (voir en annexe 1 les dispositions possibles suite au Grenelle) pour inclure des prescriptions en faveur des énergies renouvelables dans les PLU. → Rédiger un guide à l'attention des citoyens pour la réalisation et la bonne intégration des installations d'énergies renouvelables. → Afin d'identifier les impacts de l'aménagement du territoire, des choix énergétiques, etc. utiliser les outils GES-SCoT® et GES-PLU® du Certu. → Aborder la rédaction du SCoT dans l'optique de mener une action d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Les trois documents principaux devront présenter et aborder les leviers d'actions possibles pour : <ul style="list-style-type: none"> • la réduction des besoins et donc des consommations d'énergie, • l'amélioration de l'efficacité énergétique (en ayant recours à des technologies qui réduisent les consommations d'énergie à service rendu équivalent), • le développement des énergies renouvelables (réseau de chaleur, énergie solaire, géothermie, récupération de chaleur, etc.). 	<p>Public cible</p> <p>Les collectivités et les établissements publics en charge de l'élaboration des SCoT et des PLU.</p>																				

Les enjeux

- ✓ La prise en compte de la **thématique énergie** dans les documents d'urbanisme
- ✓ La **compatibilité des PLU** avec le développement des énergies renouvelables
- ✓ Les perspectives d'aménagement du territoire par l'**intégration des réseaux de chaleur, des productions décentralisées** (éolien, méthanisation, photovoltaïque au sol...)

Le plan d'actions de la CdC de l'Estuaire



Répertoire des compétences locales

CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES COMPETENCES LOCALES EN MATIERE D'ENRs	FT04-REPERTOIRE COMPETENCES LOCALES ENRs														
 <p>Toutes les énergies renouvelables</p>	<p>Contenu</p>														
<p>Contexte / Objectifs</p> <p>Pour atteindre des objectifs ambitieux en matière d'intégration des énergies renouvelables sur le territoire, il est indispensable de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, particuliers, entreprises, industries, etc.).</p> <p>Or, ces acteurs se trouvent parfois en manque d'informations ou démunis face à la diversité des équipements d'énergies renouvelables existants et d'entreprises proposant leurs services (bureaux d'études, installateurs, etc.)</p> <p>La création d'un répertoire de compétences locales en matière d'énergies renouvelables permettra de clarifier l'ensemble des structures existantes ainsi que leurs activités.</p> <p>Les objectifs de ce répertoire:</p> <ul style="list-style-type: none"> - aider les acteurs du territoire à trouver des professionnels de qualité pour mener à bien leurs installations d'énergies renouvelables, - rendre plus lisible l'offre de compétences en matière d'énergies renouvelables, - valoriser les entreprises ayant suivi des formations et bénéficiant de retours d'expériences positifs, - compléter l'offre d'informations techniques et financières proposée par l'espace info énergie et l'ADEME. 	<table border="0"> <tr> <td>Contexte/Objectifs</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Description de l'action</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Public cible</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Difficultés / enjeux</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Phasage / calendrier</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Partenaires / moyens</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Indicateurs de suivi</td> <td>2</td> </tr> </table>  	Contexte/Objectifs	1	Description de l'action	1	Public cible	1	Difficultés / enjeux	2	Phasage / calendrier	2	Partenaires / moyens	2	Indicateurs de suivi	2
Contexte/Objectifs	1														
Description de l'action	1														
Public cible	1														
Difficultés / enjeux	2														
Phasage / calendrier	2														
Partenaires / moyens	2														
Indicateurs de suivi	2														
<p>Description de l'action</p> <p>→ Définir la structure du répertoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • segmentation des filières énergétiques prises en compte dans le répertoire (solaire thermique, photovoltaïque, géothermie, bois énergie, etc.), • identification des catégories de structures à prendre en compte (institutions, bureaux d'études, architectes, installateurs, etc.), • identification des catégories à renseigner (type de structure, activité, public ciblé, formations suivies, réalisations, retours d'expérience de la part d'acteurs ayant eu recours aux services de la structure, etc.). <p>→ Recenser les structures à intégrer au répertoire, en coopération avec la CCI du territoire concerné ainsi que la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la DDT, les fédérations et syndicats professionnels.</p> <p>→ Communiquer et diffuser le répertoire auprès des acteurs du territoire.</p> <p>→ Mettre à jour périodiquement le répertoire (intégration de nouvelles structures, mise à jour des réalisations, des formations suivies, des retours d'expériences, etc.).</p>	<p>Public cible</p> <p>L'ensemble des acteurs susceptibles de s'équiper de systèmes d'énergies renouvelables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les copropriétés - les particuliers - les collectivités - les entreprises - les industries 														

Les objectifs

- ✓ Aider les acteurs du territoire à trouver des professionnels de qualité
- ✓ Rendre plus lisible l'offre de compétences en matière d'énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie
- ✓ Valoriser les entreprises ayant suivi des formations

Merci de votre attention !

